



## CIRCULAIRE

### **relative à la confection des titres d'accès pour l'année 2021**

Conformément aux exigences du Programme national de Sécurité de l'Aviation civile (PNSAC) et des dispositions des Programmes de Sécurité aéroportuaire (PSA), la Haute Autorité des Aéroports du Sénégal (HAAS) va procéder à la confection des titres d'accès (badges et macarons) de l'aéroport international Blaise DIAGNE (AIBD) et des aéroports régionaux pour le compte de l'année 2021.

Les demandes y relatives devront être transmises au Secrétaire général de la HAAS au plus tard le 30 octobre 2020 à 16 heures.

#### **I. Demandes de titres d'accès pour les personnes (badges)**

##### **I.1 Demandes de renouvellement**

Elles seront accompagnées :

- de la copie de l'autorisation d'exercer et/ou du contrat avec le gestionnaire de l'aéroport (LAS/ADS) ;
- de l'attestation de dépôt du programme de sûreté de l'exploitant délivrée par l'Agence nationale de l'Aviation civile et de la Météorologie (ANACIM) pour les structures soumises à cette exigence (compagnies aériennes, sociétés d'assistance, etc.) ;
- d'un formulaire de demande de titre d'accès dûment renseigné et signé conjointement par l'employé et l'employeur ;
- de l'extrait du casier judiciaire numéro 3 datant de moins de trois (03) mois ;
- d'une attestation de sensibilisation à la sûreté de l'aviation civile datant de moins de deux (02) ans / ou d'un briefing sur l'utilisation du titre d'accès ;

## **I.2 Nouvelles demandes**

Elles comprendront :

- une copie de l'autorisation d'exercer et / ou du contrat avec le gestionnaire de l'aéroport (LAS/ADS).
- une attestation de dépôt du programme de sûreté de l'exploitant délivrée par l'Agence nationale de l'Aviation civile et de la Météorologie (ANACIM) pour les structures soumises à cette exigence (compagnies aériennes, sociétés d'assistance, etc.) ;
- un formulaire de demande de titre d'accès dûment renseigné et signé conjointement par l'employé et l'employeur ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- un certificat de bonne vie et mœurs datant de moins de trois (03) mois ;
- un certificat de résidence datant de moins de trois (03) mois ;
- une photo d'identité récente ;
- une attestation de sensibilisation à la sûreté de l'aviation civile datant de moins de deux (02) ans / ou un briefing sur l'utilisation du titre d'accès ;
- une copie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- des documents permettant de prouver la nationalité et l'autorisation de séjourner et de travailler sur le territoire national (pour les étrangers) ;
- le contrat de travail ou de tout autre document attestant du statut d'employé.

## **II. Demandes de titres d'accès pour les véhicules (macarons)**

Elles doivent être dûment motivées et accompagnées :

- de la photocopie de la carte grise ;
- de la photocopie de l'attestation d'assurance ;
- de la photocopie de la visite technique ;
- de la demande des zones d'évolution du véhicule souhaitées.

### **III. Rappels**

Les badges sont délivrés à des fins strictement professionnelles aux personnels qui justifient d'une activité régulière dans les zones réglementées.

Ils devront permettre à leurs détenteurs d'évoluer et de travailler en toute sécurité, tout en respectant les conditions d'utilisation.

Les macarons sont délivrés aux véhicules dont l'accès en zone côté piste est jugé nécessaire pour des besoins opérationnels.

Le formulaire de demande de titre d'accès pour chaque aéroport est disponible sur le site WEB de la HAAS : **www.haas.sn**

Seuls les dossiers complets seront soumis à l'appréciation de la commission d'examen des demandes de titres d'accès. Toute demande non conforme aux exigences citées supra sera classée sans suite.

Pour toutes informations complémentaires, se rapprocher du Bureau des Titres d'Accès (BTA) de la HAAS joignable au **(+221) 33 939 59 00 Poste 1390 ou 1391.**



#### **DESTINATAIRES :**

- ANACIM / AIBD / LAS / ASECNA-REP/ADS
- CSA / CGTA / Bureau et Subdivision des Douanes/CSFA/Contrôle vétérinaire
- 2AS/2AS TECHNICS/AHS/SHS TECHNICS
- SMCADY / SERVAIR / Compagnies aériennes
- La Poste / DHL / Lagardère
- Sociétés privées de sûreté
- Autres services (médicaux, transitaires, restauration, nettoyage, sécurité, emballage, location, prestataires, etc.)
- Large diffusion
- Archives / Chronos

#### **Ampliation :**

- MTTA (ATCR)
- EMPART (ATCR)